

Jean-Hervé LE BARS  
PAGEF

déclaration (2)

Monsieur le Maire, cher(e)s collègues,

Conformément à ce qui avait été prévu par la liste PAGEF lors de l'élection municipale de 2014, je prends le relais de Miguel MENENDEZ et Patrick GELOS au sein de ce Conseil Municipal, plusieurs membres de notre liste n'ayant pu exercer ce mandat pour des raisons personnelles, familiales ou professionnelles.

Je m'engage dans cette fonction avec les convictions et les engagements qui ont toujours été les miens et m'ont conduit à participer à la liste PAGEF dans une conception écologique et sociale de l'action politique.

Vous le savez, cher(e)s collègues, l'état de notre planète devient chaque jour plus préoccupant. L'élévation de la température moyenne liée à la libération des gaz à effet de serre s'accélère de plus en plus et les experts du GIEC nous disent maintenant qu'elle ne doit pas augmenter de plus de 1,5 degré d'ici à la fin du siècle, si nous voulons éviter la multiplication des phénomènes naturels incontrôlables avec leur cortège de conséquences redoutables pour l'humanité et les sociétés qui la composent.

Le temps nous est compté et nous devons agir sans tarder pour éviter les lendemains qui déchantent. Agir sans tarder veut dire pas dans 5 ans ou dans 10 ans, mais maintenant, aujourd'hui et demain, cette année, l'année prochaine.....

Plutôt que de nous résigner à l'inéluctable et de baisser les bras, nous pouvons œuvrer à notre niveau comme nous le demande par exemple cette jeune Suédoise de 16 ans, Greta Thunberg, qui fait la grève des cours le vendredi et s'est rendue en train à la COP 24 à Varsovie et au forum de Davos pour réveiller les consciences des décideurs.

Tout ceci nous concerne, à Floirac comme dans le reste du monde. Ce sera donc ma préoccupation et ma ligne de conduite au sein de ce Conseil Municipal.

Nous sommes dans un moment intense d'expression sociale et de revendication. Même si les événements actuels ne s'adressent pas directement aux communes, celles-ci ne sont pas à l'écart de tout ce qui s'exprime, en particulier en ce qui concerne la démocratie directe et participative.

A nous d'être à l'écoute des citoyens pour favoriser le dialogue et le débat démocratique, et aussi la compréhension du fonctionnement municipal, parfois technique, complexe et rébarbatif.

C'est la démarche du groupe PAGEF et la mienne au sein de ce Conseil où je poursuivrai l'action de mes prédécesseurs avec une vision critique mais constructive de la gestion et des projets de la majorité municipale.

Jean-Hervé LE BARS  
Groupe PAGEF

DELIBERATION 3

2

Comme mes prédécesseurs ont eu l'occasion de l'exprimer à plusieurs reprises, nous ne sommes pas favorables à la multiplication des emplois précaires pour résoudre les graves problèmes sociaux que posent le chômage et l'incertitude du lendemain. Seule la perspective d'une activité pérenne et normalement rémunérée peut permettre à chacun d'accéder à une insertion sociale satisfaisante et un pouvoir de vivre épanouissant.

Il n'est évidemment pas question de s'opposer à un dispositif qui peut aider les personnes concernées, nous ne nous opposons donc pas à cette délibération, mais nous souhaitons que la commune s'oriente vers des conditions d'emploi plus sûres.

DELIBERATION 4

4

La CLETC est chargée d'évaluer les transferts de charge effectués dans le cadre de la mutualisation des services des communes de Bordeaux-Métropole.

Au moment où je vous parle, je ne dispose pas d'éléments de comparaison suffisants avec la situation antérieure pour apprécier les attributions de compensation d'investissement et de fonctionnement d'un total de 3297207 euros pour 2019.

Mais le transfert continu de compétences à Bordeaux-Métropole nous pose problème parce qu'il accroît encore l'écart entre le citoyen et le niveau de décision, rendant les choix effectués de plus en plus difficiles à comprendre.

D'autre part, la création des métropoles est un processus de concentration des populations et des activités qui va à l'encontre d'un aménagement équilibré du territoire et désertifie les zones rurales, puis les villages, puis les petites villes, puis les villes moyennes....qui perdent leurs entreprises, leurs services, leurs infrastructures et leurs populations pour devenir progressivement uniquement des zones de production de nourriture ou de divertissement pour citadins.

La croissance continue des mégapoles que deviennent les métropoles pose des problèmes d'urbanisation de plus en plus importants et ne répond pas à la nécessité de privilégier une répartition humainement et écologiquement acceptable des personnes, des ressources et des activités sur l'ensemble du territoire.

Nos choix « métropolitains » ont donc des conséquences qui vont bien au-delà de notre environnement immédiat.

C'est la raison essentielle pour laquelle nous nous opposons à cette délibération.